

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la décision
27	27	26

Date de la Convocation:  
13/03/2015  
Date d’Affichage :  
23/03/2015

L’an deux mille quinze et le vingt mars, à 20 heure(s) , le Conseil Municipal de la commune de Merville, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels, sous la présidence de :  
Mme Chantal AYGAT, Maire de Merville

**Présents :**

Mme Patricia OGRODNIK, M. Thierry VIGNOLLES, Mme Colette BEGUE, M. Jean-Luc FOURQUET Mme Alexandrine MOUCHET, M. Patrick DI BENEDETTO, , M. Sauveur GIBILARO, M. Daniel CADAMURO, Mme Joséphine LABAYEN-REMAZEILLES, M. René BÉGUÉ, Mme Nelly AUGUSTE, Mme Stéphanie HUILLET, Mme Katia ZANETTI, M. Gilles MARTIN, Mme Valérie HABIRE, Mme Monique NICODEMO-SIMION, M. Béatrice MARTY, M. Marie-Thérèse TRECCANI, , M. Bernard TAGNERES, Mme Danielle BENAC, M. Philippe PETRO, Mme Sylviane GABEZ,

**Secrétaire de séance** : T.Vignolles

**Absent** : M. François GAUTHIER

**Absents excusés** :

M. Christophe FEUILLADE représenté par Mme S.Gabez  
M. Jean-François LARROUX représenté par Mme Treccani

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2015**

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Mme le Maire ouvre la séance et rappelle l’ordre du jour.

**1- URBANISME**

- a. Autorisation donnée à Mme le Maire de signer l’acte notarié relatif à la cession par la commune du bâtiment situé 10 rue Emile Pouvillon, 31330 Merville, cadastré section E numéro 879, ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.
- b. Autorisation donnée à Mme le Maire de signer l’acte notarié relatif à la cession par la commune des parcelles cadastrées C1914, C1915 et C1909, ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.

## 1- URBANISME

- a. Autorisation donnée à Mme le Maire de signer l'acte notarié relatif à la cession par la commune du bâtiment situé 10 rue Emile Pouvillon, 31330 Merville, cadastré section E numéro 879, ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'afin que puisse s'effectuer la cession par la Commune du bâtiment situé 10 rue Emile Pouvillon, 31330 Merville, cadastré section E numéro 87, il convient que celui-ci l'autorise à signer l'acte notarié ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.

M.TAGNERES regrette la cession de ce bâtiment initialement acquis pour le service social.

Mme le MAIRE précise que ce bâtiment est éloigné, ancien donc nécessitant beaucoup de travaux, et que la volonté municipale est de regrouper les services dans le périmètre de la mairie actuelle.

M.TAGNERES répond que les surfaces seront moindres dans le nouveau projet et que le coût des travaux dépassera celui nécessaire pour le bâtiment en passe d'être vendu, ce que réfute Mme le MAIRE.

Ainsi, après avis des domaines, à la majorité (1 contre, 2 abstentions), le Conseil municipal autorise la vente du bâtiment situé 10 rue Emile Pouvillon, 31330 Merville, cadastré section E numéro 87 au prix de 190 000€, et autorise Mme Chantal AYGAT, Maire de Merville, à signer l'acte notarié ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.

- b. Autorisation donnée à Mme le Maire de signer l'acte notarié relatif à la cession par la commune des parcelles cadastrées C1914, C1915 et C1909, ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'afin que puisse s'effectuer la cession par la Commune des parcelles cadastrées C1914, C1915 et C1909, il convient que celui-ci l'autorise à signer l'acte notarié ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.

Mme GABEZ demande si la cession n'a pas déjà eu lieu. Mme le MAIRE lui répond que non.

M.PETRO demande si ce projet était déjà connu du Conseil municipal. Mme le MAIRE et Mme OGRODNIK lui répondent par l'affirmative, ce projet avait régulièrement été dénommé « terrain de la crèche »

Ainsi, après avis des domaines, à la majorité (2 abstentions), le Conseil municipal autorise la vente des parcelles cadastrées C1914, C1915 et C1909 au prix de 170 000€, et autorise Mme Chantal AYGAT, Maire de Merville, à signer l'acte notarié ainsi que tout acte et pièce nécessaires à cet effet.